

ETAT DE FRAIS DE MISSION

Secrétariat Général
Affaire suivie par Marion RADUFE

Objet : Remboursement de frais – Déjeuner de travail

Remboursement des frais avancés par Mme Laurence BESSERVE

- 2 repas le 06/09/2022	61,25 €
TOTAL	61,25 €

Arrêté à la somme de SOIXANTE-ET-UN EUROS ET VINGT-CINQ CENTIMES

A Betton le 03/10/2022
Certifié exact,
La Maire,

Laurence BESSERVE





ORDRE DE MISSION

Secrétariat Général

Affaire suivie par Marion RADUFE

Je, soussignée, Madame Laurence BESSERVE, Maire de Betton, donne mission à Madame Laurence BESSERVE d'organiser un déjeuner dans le cadre des affaires générales le 6 septembre 2022.

Les frais s'y rapportant seront pris en charge par la collectivité et remboursés à Madame Laurence BESSERVE.

En foi de quoi est délivré le présent ordre de mission pour valoir et servir ce que de droit.

A Betton, le 05/09/2022

La Maire,

Laurence BESSERVE



LE GENTY HOME

LE PERRY
35190 TINTENIAC
TEL 02.9945.46.07
SIRET 509 267 779 00015
NAF 5610A
TVA INT FR 96 509267779

REG

Caisse 1
06/09/2022

CAISSIER 1
13:13 032366

PLAT	25,00 €
PLAT	27,00 €
PLANCOET 1/2L	4,25 €
2X	2,50 €
2 CAFE	5,00 €

TOTAL	5 Qté 61,25 €
CARTE	61,25 €

H.T. 10%	55,68 €
TVA 10%	5,57 €

MERCI ET A BIENTOT